

Salle de gymnastique de Bassins (VD)

Construire en bois local ? Une petite commune prouve que c'est possible !

Bassins et le bois local, c'est une longue histoire. Déjà en 2002 pour les premières salles de classe, la municipalité s'était fixée comme condition de valoriser le bois de ses forêts. Un concept qui s'est affiné au fil des ans avec la piscine en 2004, les agrandissements de l'école en 2008, puis 2010. Avec comme point d'orgue, cette année, la construction de la salle de gymnastique où la traçabilité du bois est entière et cela en respectant les exigences légales du marché public.

Par Jean-A. Luque

Le petit village de Bassins, sur les contreforts jurassiens, résiste à l'envahisseur du tout profit, du béton à outrance et de la mondialisation. Tels les Gaulois d'As-térix, ces Vaudois sont déterminés à faire valoir leur indépendance. Et si à Bassins, il n'y a pas de potion magique, les habitants sont pourvus d'une détermination inébranlable. Avec à leur tête, un véritable chef Abraracourcix infatigable : le syndic Didier Lohri.

A Bassins, le cheval de bataille des autorités, c'est le « construire local »... avec du matériau du terroir et des artisans de la région. Leur dernier défi a été de réaliser la nouvelle salle de gymnastique en privilégiant le bois des forêts du village et le savoir-faire des entreprises environnantes. Un pari loin d'être gagné d'avance quand on connaît les exigences légales concernant les attributions de marché public et la concurrence acharnée sur les prix des entreprises « étrangères ».

Didier Lohri et toute son équipe sont fiers du résultat. Mais avant de dévoiler et partager le secret de cette réussite « made in Vaud », ils veulent surtout montrer leur nouvelle salle de gymnastique polyvalente. Aux oubliettes, l'ancienne salle communale obsolète qui ne répondait plus aux normes en vigueur. Place à la toute nouvelle construction qui accueille les élèves depuis la rentrée, fin août. De type VD 1 de 27 m sur 20 m, elle est certifiée COBS (Certificat d'Origine Bois Suisse) et peut se targuer d'avoir utilisé 91 % de bois de la commune !

La structure en bois de l'édifice est composée en grande majorité d'épicéa ; les fermes de la charpente sont en lamellé-

collé ; les pignons et la façade principale sont constitués d'éléments préfabriqués à ossature bois. « Quant aux poutres en toiture, insiste Didier Lohri, nous les avons laissées en bois brut. Les troncs d'arbre sont ronds. Ici, ils gardent donc leur aspect naturel, avec leurs noeuds, leurs imperfections. Rien à voir avec du contreplaqué Ikea. Nous voulions garder cet aspect pédagogique pour les enfants, qu'ils comprennent que c'est leur bois, la forêt où ils s'amusent. Le résultat, c'est une salle plus vivante. Il y a l'odeur, la chaleur, la vie... »

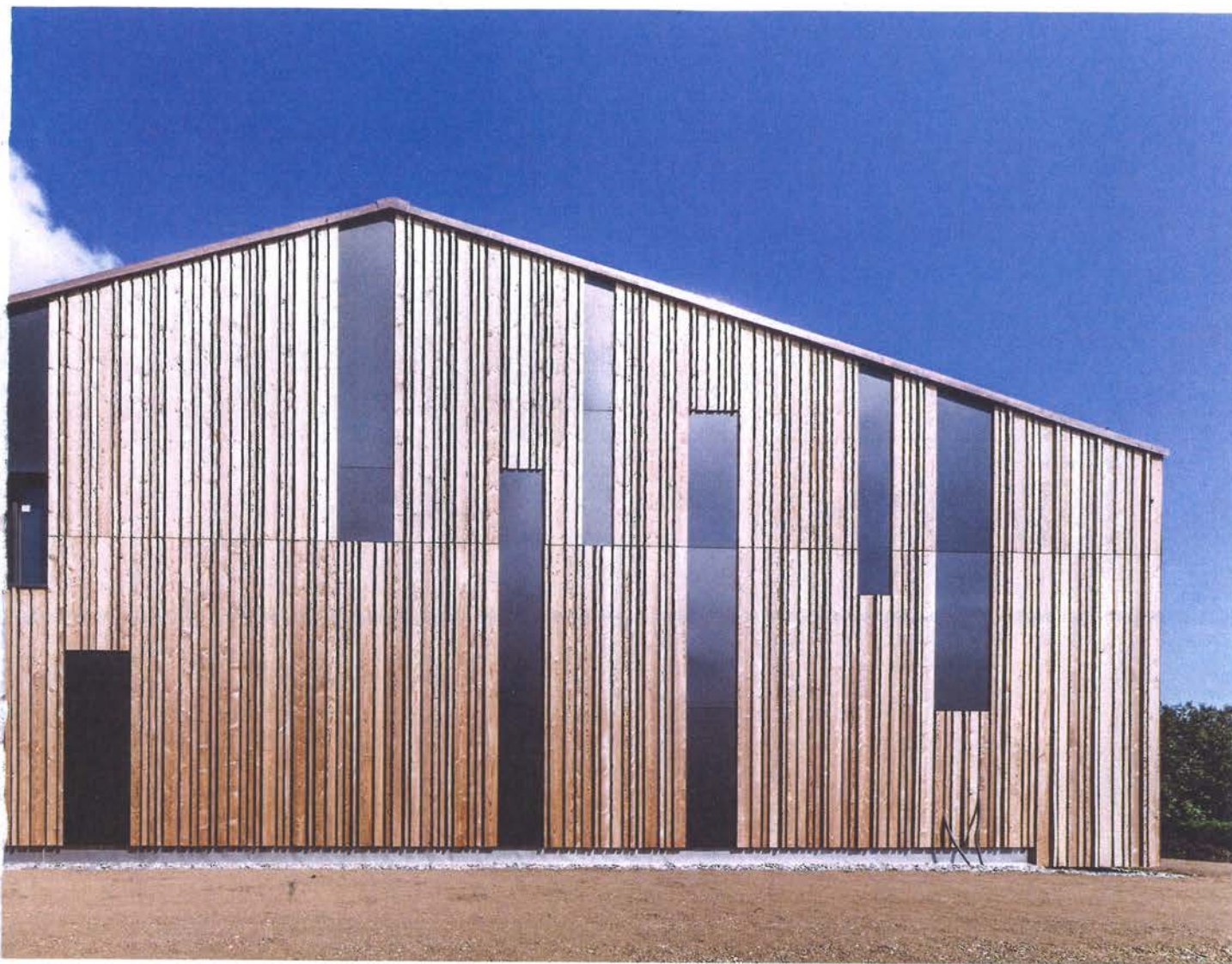
Laine de bois locale à 91 %

Pour animer les façades extérieures, particulièrement élégantes et racées, les concepteurs ont joué sur la largeur et l'épaisseur des lames en mélèze, ainsi que sur l'intégration de matériau composite moderne, composé de résidus de bois compacté. A l'intérieur, les parements sont en sapin blanc et de magnifiques baies vitrées s'ouvrent sur les Alpes. Sous la toiture, on trouve un complexe d'isolation phonique et thermique à base de laine de bois qui elle aussi, après analyse, s'avère être à... 91 % de bois de Bassins. Les seules concessions au béton se trouvent dans les vestiaires, sanitaires, filles et garçons, les locaux de stockage du matériel, ainsi que les circulations.

La commune qui privilégie le développement durable a en outre installé un chauffage de sol, alimenté par la chaudière à plaquettes de la piscine voisine. 17 m² de panneaux solaires en toiture contribuent à couvrir 30 % des besoins de l'eau chaude sanitaire pour les douches. Quant



Les façades de la nouvelle salle de gymnastique de Bassins sont particulièrement épurées et élégantes. Elles jouent sur l'épaisseur des lames de mélèze, ainsi que sur l'intégration de matériau composite composé de résidus de bois compacté. A l'intérieur, les parements sont en sapin blanc.





Tout le quartier scolaire de Bassins valorise le bois des forêts communales. Cela a commencé en 2002, puis 2008 et 2010, avec les salles de classe (en arrière-plan). A gauche, on devine la piscine achevée en 2004. Dernière perle : la salle de gymnastique qui accueillera aussi le Conseil communal.



« A Bassins, le conseil communal a une volonté politique farouche de défendre et revaloriser notre forêt. »

Didier Lohri, syndic de Bassins

à l'éclairage, il est assuré par des lampes LED. Et pour garantir un confort et une qualité d'air intérieur parfaite, un monobloc double flux avec récupération de chaleur a été mis en place.

Des gradins amovibles pouvant accueillir une centaine de spectateurs complètent les installations. En effet, le nouveau bâtiment est aussi à la disposition des sociétés locales pour organiser leurs événements. Quant aux autorités, elles se sont d'emblée emparées des lieux pour y tenir régulièrement le conseil communal.

« Entre Bassins et le bois local, c'est une longue histoire, explique Didier Lohri. Déjà en 2002, pour les toutes premières salles de classe de l'école, la municipalité s'était fixée comme condition de valoriser le bois de nos forêts. Le concept s'est affiné au fil des ans avec notre piscine en 2004, les agrandissements de l'école en 2008, puis 2010. Aujourd'hui, nous sommes allés jusqu'au bout de notre logique avec la construction de la salle de gymnastique : la traçabilité du bois est entière et cela en respectant les exigences légales du marché public. »

Il faut avouer que la commune du district de Nyon a un atout considérable : Bassins a un vaste territoire forestier de 1400 hectares et 600 hectares de pâturages boisés. « Cela représente chaque année 6000 m³ de bois à couper pour entretenir et régénérer la forêt, précise le syndic. Et cela a un coût important, d'où l'importance de valoriser notre bois. Nous avons deux chauffeurs à distance à plaquette qui en-

gloutissent un tiers de notre production. Mais ce bois mérite mieux que d'être simplement brûlé d'où notre volonté de l'utiliser pour de la construction. » Pour la salle de gymnastique, il a fallu couper 350 m³ de bois ; 169 m³ ont été posés dans le bâtiment.

Appel d'offres sur invitation

« Les sceptiques et médisants ont prétendu que nous avions joué avec le prix du bois pour réaliser notre salle, reprend Didier Lohri. Ce n'est pas le cas, le bois a bel et bien été facturé. Simplement, pour les appels d'offres nous l'avons sorti du lot. Nous en avons juridiquement le droit. On entend souvent dire que c'est impossible, qu'il faut faire attention à la loi sur les marchés publics. Mais c'est faux. Si le maître d'ouvrage a sa propre matière première, il peut la sortir des lots. Après ce n'est qu'une question de détermination. A Bassins, le conseil communal a une volonté politique farouche de défendre et revaloriser notre forêt ! »

Et Didier Lohri d'expliquer en détail la procédure suivie : « Concrètement, les appels d'offres pour les travaux de gros œuvre, entre 300 000 et 500 000 fr, peuvent se faire sur invitation. Pour le second œuvre, devisé à moins de 150 000 fr, il est possible de faire du gré à gré. Chaque lot de notre salle de gymnastique s'est donc fait sur invitation, avec chaque fois cinq entreprises. Une rare exception a concerné le matériel sportif où nous n'avions que trois soumissionnaires. »



A l'intérieur, les poutres en toiture ont été laissées à l'état brut. Un aspect naturel avec tous ses noeuds et imperfections qui est voulu et assumé. Les enfants peuvent ainsi visualiser les troncs et garder à l'esprit que cette salle a été réalisée avec les arbres des forêts qui les entourent.



L'architecture et le suivi du projet ont été confiés au bureau Atlante, lauréat du concours sur invitation. Pour s'aider dans ce défi du tout-local, Bassins s'est adjoint les services de la division bois du groupe Batineg, spécialisée dans la conception et la réalisation d'ouvrages en charpente et structure bois préfabriquée. Raphael Jacquier, conseiller clientèle de Batineg, est fier du travail accompli : « Ce n'était pas évident de jouer le jeu de la filière locale de bout en bout. Nous avons d'abord listé les essences de bois disponibles, en collaboration avec le garde-forestier de la commune, M. Amaury Annen : mélèze, sapin blanc, épicéa... Ensuite, cela a été un vrai travail de recherche pour trouver les scieries et artisans les plus proches de l'abattage et du chantier. Nous n'étions pas sûr, par exemple, d'obtenir du lamellé-collé avec du bois suisse. Nous avons même étudié, à la demande de la commune, la possibilité de le remplacer par du bois rond, plein, brut. Mais cela aurait nécessité de surélever la structure au-delà du gabarit autorisé. A l'arrivée, nous avons quand même trouvé toutes les capacités nécessaires en Suisse

romande. » Le budget initial du projet était de 3259 millions. A l'arrivée, bonne surprise, le coût final s'est révélé inférieur : juste 3 millions.

« Si on veut vraiment parler argent et devis, insiste Didier Lohri, il faudrait aussi tenir compte des dépenses annuelles liées à l'entretien de notre forêt qui est déficitaire depuis longtemps. La commune dispose de son propre service forestier, occupant cinq personnes à plein temps. Mais toutes ces questions de fric sont réductrices. Notre projet va beaucoup plus loin. Il faut prendre en compte l'énergie grise, les impôts, le travail proposé aux artisans, scieurs, charpentiers, menuisiers, sanitaires, maçons, peintres de la région. L'argent circule dans notre économie locale. Et, dans une vision à plus long terme, cela favorise aussi la formation professionnelle puisque la filière bois peut ainsi exister et offrir de nouveaux débouchés... Alors bien sûr, parvenir à monter une telle opération demande de l'acharnement. Cela représente plus de travail et il faut vouloir piloter soi-même le projet. Mais c'est notre devoir de montrer l'exemple. »